



Motion d'ordre

Version 1

brm / 25 novembre 2024

GC 6 2024.GRPARL.38 Décision du Grand Conseil sur la requête du député Martin Lerch concernant la motion 194-2024

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
Présidence GC (Bühler)	Suppression du point 6 de l'ordre du jour de la session d'hiver 2024, devenu sans objet à la suite du retrait de la requête au Grand Conseil.	+	